

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-la Villette  
DSA « Architecture et projet urbain »

Colloque annuel du DSA

**Le projet de paysage : de la ville aux territoires (post)métropolitains**

22 mai 2014

ENSAPLV - Amphi 005

**PROGRAMME :**

09h30 accueil – bienvenue par

- **Bruno MENGOLI**, directeur de l'ENSA PLV

- **Bendicht WEBER**, Président du CA, professeur à l'ENSAPLV, LET-LAVUE UMR 7218 (sous réserve)

- **Patrick DUGUET**, architecte, urbaniste, maître assistant ENSAPLV, coordinateur du DSA « Architecture et projet urbain » ; AHTTEP-AUSSER UMR 3329

**09h45-10h00 : Ouverture** par **Rosa DE MARCO**, architecte, PHD, maître-assistante ENSAPLV, membre laboratoire AMP-LAVUE UMR 7218, coresponsable thématique *Paysage* du DSA

**De Villes en Paysage : le projet des territoires (post)métropolitains**

**MATIN: Le projet de paysage et la ville**

Séance animée par **Yann NUSSAUME**, architecte, HDR, professeur ENSAPLV, directeur AMP-LAVUE UMR 7218

10h00 : **Serge RENAUDIE**, architecte et urbaniste conseil

**Projets urbains : concevoir par vide**

*« Le vide est surtout une attitude, un regard, une manière d'envisager les relations dans ce perpétuel mouvement de la vie et du changement des états. S'inscrire dans le vide est un processus de libération des pressions et des exigences des uns et des autres pour embrasser un temps et des causalités plus importantes. Concevoir par le vide consiste à ne plus concevoir par les volumes et par le plein et à entrer dans une nouvelle manière de concevoir, plus fluide, plus continue, plus ouverte. On a trop longtemps considéré que ce sont les bâtiments qui font la ville alors c'est bien hors de ceux-ci que s'animent les relations. S'inscrire dans le vide lave le concepteur de ses références, de ses préjugés, de ses choix dualistes et le débarrasse de sa prétention à créer dans la solitude – cela le dispense de tout égocentrisme. Il peut se défaire des faux-concepts, des slogans racoleurs et des prétextes faussement techniques pour entrer plus profondément dans ce qui compose la ville. Dans le vide, il découvre la richesse des relations des contraires qui coproduisent tout événement dans un échange permanent. Ne rejetant plus le « laid » pour le « beau », il n'a plus à craindre le basculement d'une face dans l'autre ; il dépasse les considérations promotionnelles de sa création pour prendre place dans un ensemble de transformations profondes et partagées (Le vide est manifeste. Movitcity édition, 2011, p. 14).*

10h40 : **Nicole VALOIS**, paysagiste, professeure à l'Ecole d'architecture de paysage, Université de Montréal (Québec)

**Paysages modernes : un legs patrimonial structurant**

*« La période de l'après-guerre en Europe comme en Amérique a donné lieu à des transformations urbaines sans précédent. Des villes ont été créées de toutes pièces, des centres urbains ont été modernisés et des campus universitaires se sont agrandis pour répondre à la démographie croissante. Le projet de paysage au sein de ces interventions urbaines visait à offrir une meilleure qualité de vie en créant des systèmes d'espaces de récréation et de verdure. Ces ensembles constituent aujourd'hui un patrimoine de grande valeur, car ils témoignent des changements sociaux importants et des avancés en matière d'urbanisme où l'architecture de paysage structure la ville. Quelles leçons pouvons-nous tirer de ces approches? Comment la patrimonialisation de ces paysages peut-elle constituer un repère important de l'évolution des pratiques de l'architecture de paysage? À l'aide d'exemples, la présentation mettra l'accent sur les valeurs culturelles d'espaces publics modernes et leur effet structurant sur la ville, dont le legs peut inspirer les pratiques actuelles et à venir dans le domaine de l'aménagement ».*

**11h20 : Questions**

11h30 : Pause café

**11h45 : Discussion débat avec la salle**

12h45 : Pause déjeuner



## **APRES MIDI : Le projet de paysage et les territoires (post)métropolitains**

Séance animée par **Catherine ZAHARIA**, géographe, maître-assistante associée ENSAPLV, AMP-LAVUE UMR 7218

14h30 : **Jean-Yves CHAPUIS**, sociologue, urbaniste, enseignant à l'ENSAPVS et à l'IFU, ancien vice-président de Rennes Métropole, chargé des formes urbaines

### ***Le projet de paysage et la ville archipel : le développement 'désirable' de la métropole rennaise***

*« la ville au-delà de la ville dense, qui s'ouvre à des communes, à l'origine rurales, devenues des noyaux sur lesquels nous avons construit notre développement urbain. Ces communes se développent en continuité urbaine et en renouvellement urbain suivant un programme local de l'habitat exigeant. Cette forme urbaine est traversée d'un morceau de campagne, de nature et de champs urbains. Ce paysage nouveau crée un territoire singulier où le distinguo ville/campagne n'a plus lieu d'être et donne une vision apaisée et douce de la ville devenue métropole. [...] Il n'y a pas des pleins et des vides mais tout est plein, car tout est essentiel à ce nouveau paysage urbain. C'est dire ainsi que la nature construit aussi le paysage urbain [...]. Tout cela forme une ville souple où chacun peut vivre séparé mais pas isolé. »* (Rennes, villes archipel, Editions de l'Aube, 2013, p.8)

15h10 : **Michel HOËSSLER**, paysagiste, Agence TER

### ***Rennes Vilaine aval : du parc urbain au Parc-territoire***

*« La vallée de la Vilaine est un territoire écologiquement complexe qui représente un potentiel d'usages multiples à développer pour les habitants de Rennes comme ceux des communes limitrophes. Elle est porteuse d'un fort imaginaire capable de créer une identité commune sur un territoire morcelé qui tourne aujourd'hui le dos à son fleuve. La démarche de projet répond aux attentes des habitants et des travailleurs locaux et métropolitains, contribuant également à son attractivité touristique plus large et à son rayonnement global. Le projet de la vallée de la Vilaine vise à favoriser les usages permettant « d'être en vacances chez soi » en s'appuyant sur les paysages identitaires pour construire un « Parc Nature ». Cette réflexion à l'échelle de la vallée doit également permettre de faire converger les projets communaux et intercommunaux, contribuant à la qualité et à la structuration du cadre de vie de la Ville-Archipel. Cette volonté de faire du territoire un lieu exceptionnel du quotidien destiné à ses habitants prend forme avec la mise en place du « Parc des 3 îles », véritable Parc Territoire, qui se déploie dans la vallée de la Vilaine Aval et irrigue tout le territoire pour contribuer à créer une Métropole-Archipel. Façonner un parc à l'échelle d'un territoire de 3 500 hectares suppose de repenser tous les codes habituels qui sont mis en œuvre dans la conception d'un parc paysager. Le Parc se nourrit de toutes les composantes du territoire, dans leur diversité, leur hétérogénéité et leur temporalité ».*

### **16h50 : Questions**

16h00 : pause café

### **16h15 : Discussion débat avec la salle**

17h15 : **Clôture** par **Philippe HILAIRE**, paysagiste, maître-assistant associé ENSAPLV, laboratoire AMP-LAVUE UMR 7218, coresponsable de la thématique Paysage du DSA

Participeront aux débats avec les invités et l'auditoire : Patrick Duguet, Agnès Lapassat (sous réserve), Yann Nussaume, Christian Pédélahore, Séverine Roussel, Bendicht Weber (sous réserve), Catherine Zaharia, Rosa De Marco, Philippe Hilaire, ...

En partenariat avec l'équipe de recherche AMP-LAVUE UMR 7218  
Programme 4 "Fringes et interfaces urbaines"

